

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 17 Février 2026

L'an deux mil-vingt-six, le Mardi dix-sept Février à vingt trente, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis en mairie de Prunay le Temple – 2 Rue de la Commanderie sous la Présidence de Monsieur Jean MYOTTE Maire, suite à la convocation en date du onze Février deux mil vingt-six, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Messieurs Jean MYOTTE ; Jean François BONNIN ; Thierry DELAGE ; Alain TANDRE ; Guillaume MANGIN ; Mesdames Annie MARTIN ; Christine MENU et Valérie LA DUCA.

Absente : Christine MENU ayant donnée son pouvoir à Monsieur Jean MYOTTE ; Monsieur Philippe MARTIN

Secrétaire de séance : Jean-François BONNIN

I- Approbation du procès-verbal de la séance du 14 Janvier 2026 :

Le procès-verbal de la séance du 14 Janvier 2026 est approuvé à l'unanimité et signé par les membres présents ce jour.

II- Réparations sur le tracteur :

Monsieur le maire indique aux membres du conseil que le tracteur de la commune nécessite un entretien régulier mais que d'autre part, compte tenu de son ancienneté (achat en 2008) il est crucial de changer certains éléments défectueux.

Le devis de ces travaux s'élève à :

III – Evolution de la carrière de Madame Schiochet :

La secrétaire de Mairie de la commune de Mulcent pour laquelle nous accueillons des enfants dans notre école cesse ses fonctions mi-mars.

Notre secrétaire de Mairie, Florence Schiochet est sollicitée par cette commune pour assurer son remplacement, celui-ci nécessitant 6 heures de travail hebdomadaire.

Madame Schiochet souhaitant travailler plus et la commune n'étant pas à ce jour en capacité de lui proposer une durée de travail hebdomadaire plus longue, cette fonction pour la commune de Mulcent s'effectuerait le Mercredi, jour où Madame SCHIOCHET ne travaille pas pour la commune.

Les membres du conseil exprime leur accord pour cette évolution de carrière tout en soulignant que les modalités administratives d'exécution de cette double mission devront faire l'objet d'un examen entre les deux communes.

III- 13 Rue du Bois de Prunay :

Monsieur Verdier sollicite à nouveau le conseil pour que la commune s'engage au rachat du 13 rue du Bois de Prunay.

Le conseil à l'unanimité confirme que cet objectif demeure mais qu'il est conditionné par l'accès à des subventions du conseil départemental compte tenu du coût des travaux de mise aux normes.

IV- Verdict sur le jugement sur l'Antenne :

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que le tribunal administratif de Versailles a débouté Monsieur Bar dans sa procédure visant à interdire l'installation d'une antenne de téléphone mobile sur le territoire de la commune.

V- Elections municipal 2026 :

Le Maire rappelle qu'il convient d'établir le tableau du bureau du 15 Mars 2026

ARRETE PORTANT COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE

Horaire	Président	Asseseur Titulaire 1	Asseseur Titulaire 2
8h00 10h30	Monsieur Jean MYOTTE (Maire)	Monsieur Sylvain GUILLOTIN (Administré)	Monsieur Denis NOVERCAT (Administré)
10h30 13h00	Madame Valérie LA DUCA (Conseillère)	Monsieur Alain TANDRE (Conseiller)	Madame Véronique POUPLIER (Administrée)
13h00 15h30	Monsieur Thierry DELAGE (Conseiller)	Monsieur Guillaume DEFRANCE (Administré)	Monsieur Yann VERDIER (Administré)
15h30 18h00	Madame Annie MARTIN (conseillère)	Monsieur Guillaume MANGIN (Conseiller)	Monsieur Thomas SILLY (Administré)
18h00 20h00	Monsieur Jean François BONNIN (Adjoint)	Monsieur Sébastien BUFFET (Administré)	Madame Monique DAVY (Administrée)

VI- contrat rural 2025-207 :

Monsieur le Maire informe les conseillers que le Département des Yvelines et le Conseil Régional acceptent que les travaux concernant le l'Eglise et le changement des fenêtres (Mairie et Logement communal) puissent être l'exécutés avant même que 2 instances aient statué sur la recevabilité de notre dossier.

Fin de la séance à 22h00

Prochaine séance le vendredi 20 mars à la Mairie à 19h30